



COVID-19 : Sondage d'incidence Analyse des données du sondage

CONTEXTE

Artist-Run Centres and Collectives Conference/La Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés – l'ARCA – en collaboration avec Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) et l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) a fait circuler un sondage électronique bilingue pour prendre la mesure de l'incidence socioéconomique de la crise de la COVID-19 sur le réseau des centres d'artistes autogérés. Cette initiative avait pour but de faire le survol des répercussions de la crise sur le réseau et des défis que les organismes doivent relever en conséquence des directives de distanciation physique. Les données rassemblées aideront l'ARCA et ses alliés à évaluer les mesures d'aide et les pratiques exemplaires à adopter pour mieux soutenir la communauté, maintenant et à l'avenir.

En tout, 74 organismes ont répondu au sondage entre le 26 mars et le 21 avril 2020.

Observations méthodologiques

Une première version du sondage comportant moins de questions a été envoyée par erreur à certains organismes. Trois d'entre eux y ont répondu, et un de ces trois organismes a par la suite répondu à la version finale du sondage. Quand c'était possible, les réponses des deux organismes qui n'ont pas répondu à la deuxième version ont été incluses dans l'analyse que vous vous apprêtez à lire. Par ailleurs, dans certaines questions à choix multiples de la seconde version, les questionnaires français et anglais différaient. Ces différences ont été prises en compte et, quand c'était possible, elles ont été signalées. Nous tenons également à indiquer que deux organismes ont répondu deux fois au sondage ; leurs deuxième réponses ont été prises en compte aux fins de l'analyse.

PROFIL DES RÉPONDANTS DU SONDRAGE

Langue

Langue	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Anglais	45	60,81 %
Français	29	39,19 %

Adhésion à une association provinciale ou régionale, ou affiliation

	N ^{bre} de réponses	% de répondants	% de membres d'une association*
Atlantis	8	10,81 %	50,00 %
AGAVF	11	14,86 %	57,89 %
ARCCO**	11	14,86 %	29,73 %
AAARC	4	5,41 %	30,77 %



MARCC***	11	14,86 %	78,57 %
PAARC	9	12,16 %	40,91 %
PARCA	4	5,41 %	30,77 %
RCAAQ	22	29,73 %	35,48 %
Région autochtone	1	1,35 %	33,33 %
AAMI	7	9,46 %	S.O.
Autre	7	9,46 %	S.O.

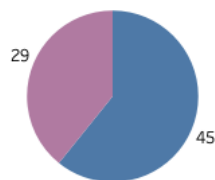
* D'après les données les plus récentes de l'ARCA, en incluant les réponses des trois répondants qui se sont ajoutés aux membres d'ARCCO et de la MARCC, comme indiqué dans les deux notes suivantes.

** Les données incluent les réponses de SAW Video et du Workman Arts/Rendezvous With Madness Festival.

*** Les données incluent les réponses de Plug In ICA.

Portrait des répondants

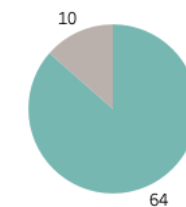
Langue



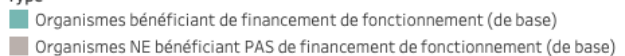
Langue



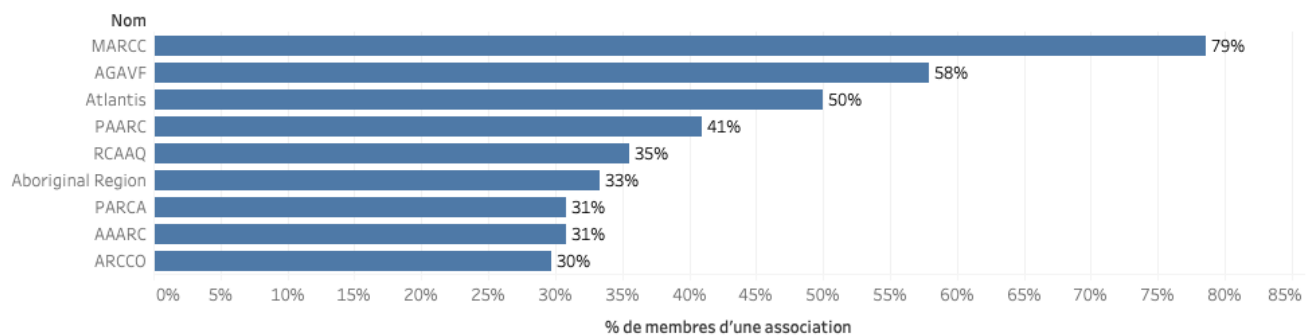
Types de financement



Type



Adhésion à une association provinciale ou régionale, ou affiliation





Types de financement

Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	64	86,49 %
Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	10	13,51 %

Réponses par association (% de répondants par catégorie)

	Atlantis	AGAVF	ARCCO	AAARC	MARCC	PAARC	PARCA	RCAAQ	AAMI
Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	87,50 %	90,91 %	81,82 %	75,00 %	81,82 %	88,89 %	100,00 %	90,91 %	100,00 %
Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	12,50 %	9,09 %	18,18 %	25,00 %	18,18 %	11,11 %	0,00 %	9,09 %	0,00 %

Sources de financement

Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Conseil des arts du Canada	57	77,03 %
Conseil des arts provincial*	63	85,14 %
Conseil des arts municipal	54	72,97 %
Patrimoine canadien	23	31,08 %
Autre	40	54,05 %
Aucun soutien	0	0,00 %

Réponses par association (% de répondants par catégorie)

	Atlantis	AGAVF	ARCCO	AAARC	MARCC	PAARC	PARCA	RCAAQ	AAMI
Conseil des arts du Canada	87,50 %	63,64 %	72,73 %	100,00 %	100,00 %	88,89 %	75,00 %	90,91 %	100,00 %



Conseil des arts provincial*	75,00 %	81,82 %	90,91 %	75,00 %	100,00 %	66,67 %	75,00 %	90,91 %	85,71 %
Conseil des arts municipal	50,00 %	45,45 %	72,73 %	100,00 %	81,82 %	88,89 %	75,00 %	77,27 %	85,71 %
Patrimoine canadien	50,00 %	72,73 %	45,45 %	25,00 %	36,36 %	22,22 %	25,00 %	18,18 %	57,14 %
Autre	25,00 %	54,55 %	54,55 %	25,00 %	63,64 %	66,67 %	25,00 %	59,09 %	42,86 %

* Dans sa version française, le sondage demandait aux répondants de distinguer le conseil des arts québécois des conseils des arts des autres provinces. Aux fins de l'analyse, les données ont été agrégées.

INCIDENCE DE LA CRISE DE LA COVID-19

Fermeture en raison des mesures de distanciation physique

Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Organismes qui ont dû fermer	69	93,24 %
Organismes qui sont restés ouverts	5	6,76 %
Première date de fermeture	8 mars 2020	
Dernière date de fermeture	24 mars 2020	
Date médiane de fermeture	16 mars 2020	

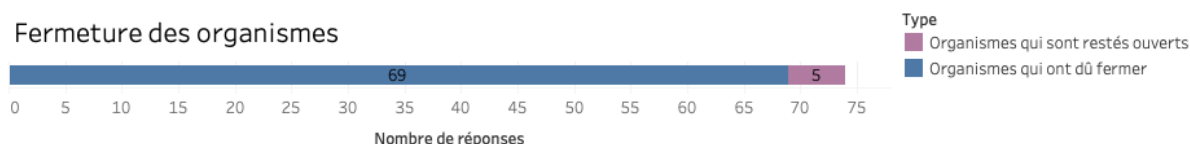
Réponses par association (% de répondants par catégorie)

	Atlantis	AGAVF	ARCCO	AAARC	MARCC	PAARC	PARCA	RCAAQ	AAMI
Organismes qui ont dû fermer	87,50 %	81,82 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	77,78 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Organismes qui sont restés ouverts	12,50 %	18,18 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	22,22 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Première date de fermeture	8 mars	13 mars	10 mars	13 mars	13 mars	09 mars	16 mars	12 mars	13 mars
Dernière date de fermeture	17 mars	20 mars	17 mars	19 mars	18 mars	16 mars	17 mars	24 mars	17 mars
Date médiane de fermeture	16 mars	16 mars	14 mars	16 mars	16 mars	14 mars	17 mars	16 mars	16 mars

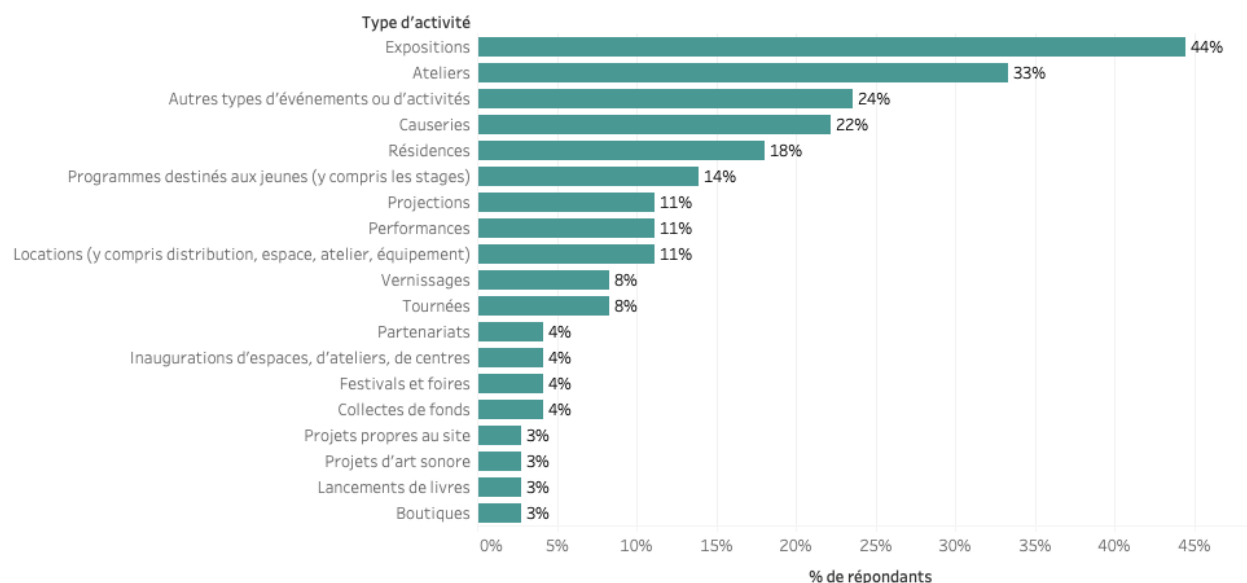


Incidence de la crise de la COVID-19

Fermeture des organismes



Activités compromises



Activités compromises par les mesures de distanciation physique (période initiale de 30 jours de confinement)

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Organismes dont les activités ont été compromises	71	98,61 %
Organismes dont les activités N'ont PAS été compromises	1	1,39 %
Nombre le plus élevé d'activités compromises	100	
Nombre le plus bas d'activités compromises	1	
Nombre moyen d'activités compromises	10,50	
Nombre médian d'activités compromises	5	
Total des activités compromises	744	



Réponses par association (% de répondants par catégorie)

	Atlantis	AGAVF	ARCCO	AAARC	MARCC	PAARC	PARCA	RCAAQ	AAMI
Organismes dont les activités ont été compromises	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	88,89 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Organismes dont les activités N'ont PAS été compromises	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	11,11 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Nombre le plus élevé d'activités compromises	8	100	53	10	74	16	10	41	74
Nombre le plus bas d'activités compromises	2	2	2	3	2	4	3	1	4
Nombre moyen d'activités compromises	4,25	12,73	10,36	6,00	18,27	6,88	6,5	8,64	19,86
Nombre médian d'activités compromises	4	4	4	5,5	12	5	6,5	5	10
Total des activités compromises	34	140	114	24	201	55	13	190	139



Information sur les activités compromises par les mesures de distanciation physique (période initiale de 30 jours de confinement)

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

D'après l'information fournie par les répondants, pendant la période initiale de 30 jours de confinement, 7 organismes (9,72 % des répondants) ont annulé toutes leurs activités, 6 organismes (8,33 % des répondants) ont reporté toutes leurs activités et 45 organismes (62,50 % des répondants) ont dû composer avec un mélange d'annulations, de reports et de changements du mode de prestation. Il est à noter que 3 organismes (4,41 % des répondants) ont déclaré que leurs activités tenues à l'extérieur ou dans des lieux publics n'avaient pas été compromises par la crise.

Les répondants ont déclaré que les activités suivantes, en ordre d'importance, avaient été annulées ou reportées sans mention d'un changement de mode de prestation :

Type d'activités	N ^{bre} de répondants	% de répondants
Expositions	32	44,44 %
Ateliers	24	33,33 %
Autres types d'événements ou d'activités	17	23,61 %
Causeries	16	22,22 %
Résidences	13	18,06 %
Programmes destinés aux jeunes (y compris les stages)	10	13,89 %
Performances	8	11,11 %
Projections	8	11,11 %
Locations (y compris distribution, espace, atelier, équipement)	8	11,11 %
Vernissages	6	8,33 %
Tournées	6	8,33 %
Festivals et foires	3	4,17 %
Collectes de fonds	3	4,17 %
Partenariats	3	4,17 %
Inaugurations d'espaces, d'ateliers, de centres	3	4,17 %
Lancements de livres	2	2,78 %
Projets propres au site	2	2,78 %
Projets d'art sonore	2	2,78 %
Boutiques	2	2,78 %



Respect des engagements en cas d'annulation ou de report de contrats (période initiale de 30 jours de confinement)

Les répondants ont été invités à dire si, à la suite de l'annulation ou du report de contrats, ils avaient été en mesure d'honorer leurs engagements auprès des artistes et des travailleurs autonomes en ce qui a trait au paiement des cachets et des honoraires.

Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Oui	47	63,51 %
Non	1	1,35 %
En partie	22	29,73 %
Je ne sais pas	4	5,41 %

Réponses par type de financement (% de répondants par catégorie)

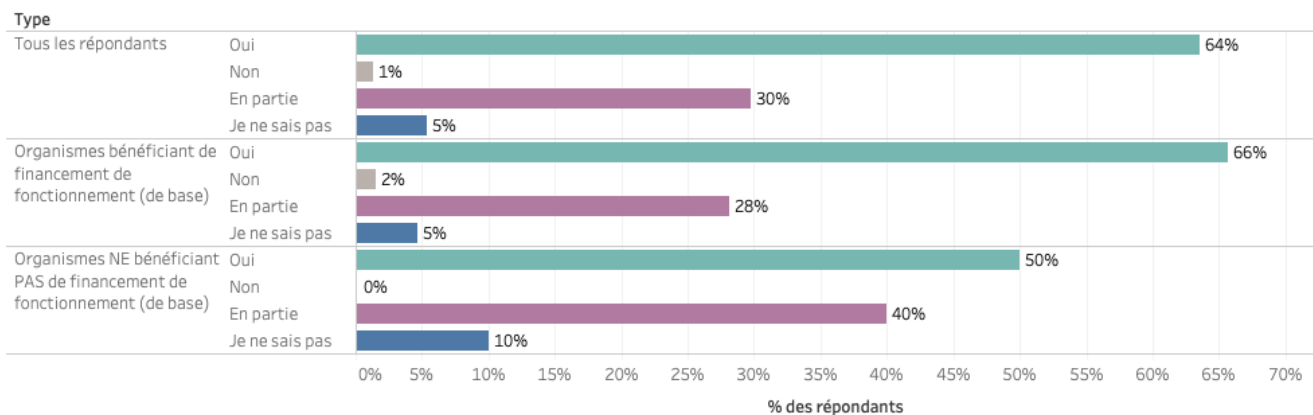
	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Oui	65,63 %	50,00 %
Non	1,56 %	0,00 %
En partie	28,13 %	40,00 %
Je ne sais pas	4,69 %	10,00 %

Dans un pourcentage plus élevé, les répondants bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) ont indiqué avoir été à même d'honorer leurs engagements auprès des artistes et des travailleurs autonomes pendant la période initiale de 30 jours de confinement. Dans un pourcentage plus élevé, les répondants ne bénéficiant pas de financement de fonctionnement (de base) ont indiqué avoir été à même d'honorer en partie leurs engagements auprès des artistes et des travailleurs autonomes pendant la période initiale de 30 jours de confinement.



Incidence sur les collaborateurs indépendants

Respect des engagements en cas d'annulation ou de report de contrats



Sommes versées pour atténuer l'incidence des fermetures sur les collaborateurs indépendants (période initiale de 30 jours de confinement)

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Les répondants ont été invités à chiffrer le total des sommes versées pour atténuer l'incidence de la fermeture de leur centre sur leurs collaborateurs indépendants, y compris les artistes, pendant la période initiale de 30 jours de confinement.



Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Moins de 1 000 \$	18	25,00 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	35	48,61 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	7	9,72 %
Plus de 10 000 \$	3	4,17 %
Je ne sais pas	4	5,56 %
Autre*	5	6,94 %

En moyenne, les répondants ont déclaré avoir versé entre < 1 000 \$ et 5 000 \$.

Le total des sommes versées par l'ensemble des répondants se situe approximativement entre 100 000 \$ et > 292 940 \$.

Réponses par type de financement (% de répondants par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Moins de 1 000 \$	20,97 %	50 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	54,84 %	10 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	8,06 %	20 %
Plus de 10 000 \$	4,84 %	0 %
Je ne sais pas	4,84 %	10 %
Autre*	6,45 %	10 %

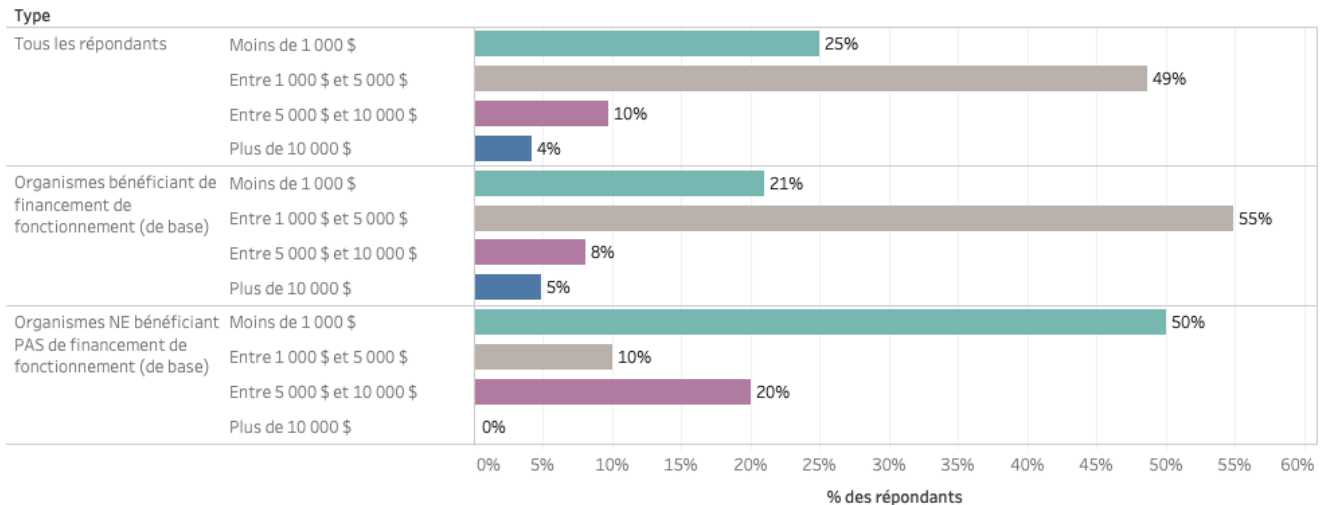
En moyenne, les répondants bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré avoir versé des sommes plus importantes.

*La version française ne proposait pas « Autre » parmi les choix de réponses.

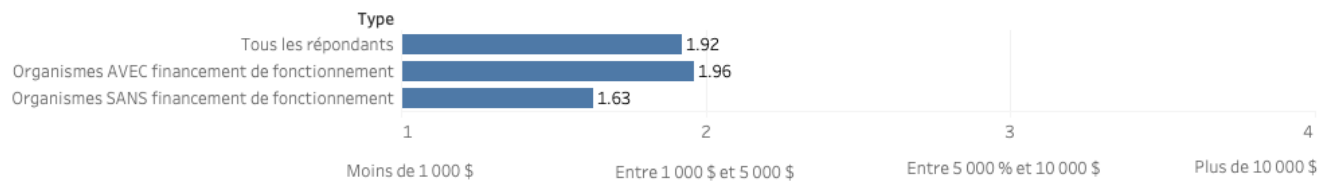


Incidence sur les collaborateurs indépendants

Sommes versées pour atténuer l'incidence des fermetures sur les collaborateurs indépendants



Moyenne des sommes versées pour atténuer l'incidence des fermetures sur les collaborateurs indépendants



Adaptation du mode de prestation des programmes et des services

D'après l'information fournie par les répondants, 55 organismes (74,32 % des répondants) avaient déjà adopté ou envisageaient adopter des modes différents de prestation des programmes et des services. Il est intéressant de souligner que 49 organismes (66,22 % des répondants) ont déclaré qu'ils avaient recours ou qu'ils envisageaient avoir recours à divers formats et ressources en ligne pour offrir leurs programmes et leurs services et pour communiquer avec leurs membres et la communauté.



En ordre d'importance, les modes de prestation suivants ont été mentionnés par les répondants comme solutions de rechange :

	Types d'activités	N ^{bre} de répondants	% de répondants
Formats et ressources en ligne	Autres	15	20,27 %
	Expositions	7	9,46 %
	Ateliers	6	8,11 %
	Médias sociaux	6	8,11 %
	Diffusion ou location de contenu audiovisuel	6	8,11 %
	Projets destinés à une présentation numérique	4	5,41 %
	Causeries	3	4,05 %
	Visites virtuelles	3	4,05 %
	Collectes de fonds	3	4,05 %
	Résidences	2	2,70 %
	Boutiques	2	2,70 %
Autres formats et ressources	Autres	15	20,27 %
	Résidences	4	5,41 %
	Communications	4	5,41 %
	Services aux membres	3	4,05 %

Exemples d'activités autres classées sous « Formats et ressources en ligne » : vernissage d'exposition, performance diffusée en direct, présentation de programmes en tournée, processus visant à mettre de l'équipement à la disposition des membres, séries d'entretiens numériques, séances de rétroaction par vidéoconférence, site web interactif, rencontre de jury et prestation de soutien technique.

Exemples d'activités autres classées sous « Autres formats et ressources » : fonds de secours d'urgence, vente et distribution par correspondance et art postal, commande de livres d'artistes, invitation à conserver les œuvres réalisées pendant la crise en vue d'une exposition, atelier proposé par la poste ou par téléphone, émission de radio, mentorat et production de ressources.

Incidence de la distanciation physique sur les ressources humaines

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Les répondants ont été invités à estimer l'incidence des mesures de distanciation physique sur les ressources humaines de leur organisme.



Toutes les réponses

	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Licenciement (rupture définitive du lien d'emploi)	1	1,39 %
Mise à pied (suspension temporaire du contrat de travail)	16	22,22 %
Report d'embauche de stagiaires ou autres	24	33,33 %
Augmentation du télétravail	65	90,28 %
Autre	17	23,61 %

La grande majorité des répondants a signalé une augmentation du télétravail dans la foulée de l'adoption des mesures de distanciation physique. Le tiers des répondants a déclaré avoir dû reporter l'embauche de stagiaires. Moins du quart des répondants a déclaré avoir dû procéder à des mises à pied. Il est intéressant de souligner qu'un seul répondant a déclaré avoir dû licencier des employés.

Réponses par type de financement (% des répondants par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Licenciement (rupture définitive du lien d'emploi)	1,61 %	0,00 %
Mises à pied (suspension temporaire du contrat de travail)	20,97 %	30,00 %
Report d'embauche de stagiaires ou autres	35,48 %	20,00 %
Augmentation du télétravail	93,55 %	70,00 %
Autre	11,29 %	10,00 %

Dans un pourcentage plus élevé, les répondants bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré avoir reporté l'embauche de stagiaires et augmenté le télétravail dans la foulée de l'adoption des mesures de distanciation physique. Dans un pourcentage plus élevé, les répondants ne bénéficiant pas de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré avoir dû procéder à des mises à pied.

Mesures prises pour atténuer l'incidence de la distanciation physique sur les ressources humaines

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.



Les répondants ont été invités à fournir de l'information sur les mesures adoptées par leur centre pour atténuer l'incidence des directives de distanciation physique sur les ressources humaines. En ordre d'importance, les points suivants ont été mentionnés par les répondants :

Niveau d'intervention	N ^{bre} de répondants	% des répondants
Communications	22	30,56 %
Modalités de travail (autre que le télétravail)	20	27,78 %
Télétravail	19	26,39 %
Incidence nulle ou minimale	5	6,94 %
Recours à des subventions salariales et mises à pied potentielles	4	5,56 %

Communications

Les répondants ont souligné l'importance de garder les canaux de communication ouverts (entre le personnel, le conseil d'administration et les divers comités), de tenir régulièrement des réunions, de travailler à assurer le contact entre les membres et l'équipe et de cultiver le sentiment d'appartenance. Tous les répondants qui ont fourni de l'information à propos des communications ont mentionné la tenue régulière de réunions par vidéoconférence (principalement) et par téléphone. Certains répondants ont déclaré avoir dû faire l'acquisition de logiciels ou d'outils numériques pour faciliter les réunions par vidéoconférence et mettre en place des stratégies de travail à distance.

Modalités de travail (autre que le télétravail)

Plusieurs répondants ont déclaré qu'ils maintiendraient, qu'ils planifieraient maintenir ou qu'ils désiraient maintenir leurs employés en fonction (certains en assurant le plein salaire malgré une diminution des heures travaillées). Certains répondants ont déclaré avoir dû diminuer les heures de travail et les attentes vis-à-vis de la productivité de l'équipe pour s'adapter au travail à la maison et à une baisse de la charge de travail. La volonté de réduire le stress et de veiller à la santé mentale du personnel a aussi été mentionnée. À propos du paiement du cachet des artistes, un répondant a déclaré avoir versé une compensation pour l'annulation d'événements (« kill fees »), un répondant a déclaré avoir versé une somme plus élevée aux artistes et aux commissaires en raison des heures supplémentaires requises de leur part et un autre répondant a déclaré avoir reporté le paiement des cachets prévus pour des performances conséquemment au report des événements, et ce, à la demande des artistes. Dans le cas de postes nécessitant une présence physique dans un bureau ou dans un centre, les répondants ont déclaré avoir pris des mesures pour coordonner les visites et s'assurer qu'une seule personne soit sur place à la fois. Concernant la rémunération du personnel et le paiement des contrats, les répondants ont également mentionné ce qui suit :

- étudier la possibilité de financer en partie le forfait téléphonique d'un membre du personnel;
- utiliser les vacances en banque, faire des mises à pied et convertir certains postes à temps plein en postes à temps partiel;
- payer les techniciens avec l'attente que les heures non travaillées soient récupérées ultérieurement;
- décider à l'unanimité de mettre à pied tout le personnel, considérant son admissibilité à l'assurance-emploi;



- maintenir une équipe de travail bénévole pour veiller aux tâches essentielles;
- continuer à payer les employés étudiants contractuels jusqu'au terme de leur contrat (fin avril);
- reporter les contrats avec les fournisseurs de services.

Télétravail

En plus de l'information sur les mesures mises en place en ce qui a trait aux communications, analysée précédemment, les répondants ont signalé ce qui suit à propos du télétravail :

- mettre en place des ententes de télétravail avec le personnel;
- cibler des tâches que les employés peuvent accomplir de la maison si leurs tâches habituelles ne peuvent pas l'être;
- travailler de la maison seulement pour régler les étapes essentielles, puis fermer;
- encourager le personnel à apporter de l'équipement professionnel à la maison (ordinateurs et matériel technique);
- exploiter les solutions infonuagiques pour l'entreposage et la consultation des dossiers.

Incidence nulle ou minimale

Certains répondants ont déclaré que les mesures de distanciation physique n'avaient pas eu d'incidence ou avaient eu une incidence négligeable sur les conditions de travail de leurs employés, car ceux-ci travaillaient déjà de la maison, travaillaient seuls ou avaient l'habitude de travailler de la maison.

Recours à des subventions salariales et mises à pied potentielles

Certains répondants ont déclaré qu'ils envisageaient ou entendaient se prévaloir de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), un programme fédéral qui couvre généralement 75 % des salaires, et que sans cette aide financière, ils devraient possiblement procéder à des mises à pied ou couper autrement dans les coûts liés à la main-d'œuvre. Un répondant a déclaré qu'en raison de son statut d'organisme à but non lucratif, son centre n'était pas admissible à la SSUC et a insisté sur la nécessité de faire de la sensibilisation à ce sujet. Un autre répondant a déclaré qu'en fonction de la durée de la crise, son organisme pourrait être contraint de faire des mises à pied.

Incidence financière de la distanciation physique : dépenses non recouvrables (période initiale de 30 jours de confinement)

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Les répondants ont été invités à chiffrer le total des dépenses non recouvrables engagées par leur organisme (salaires, frais généraux, plans d'intervention d'urgence, communications, transition vers l'infonuagique, annulation de déplacements, etc.) pendant la période initiale de 30 jours de confinement.

Toutes les réponses

	N^{bre} de réponses	% des répondants
Moins de 1 000 \$	22	30,56 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	26	36,11 %



Plus de 5 000 \$*	15	20,83 %
Je ne sais pas	6	8,33 %
Autre**	3	4,17 %

En moyenne, les répondants ont déclaré que le total des dépenses non recouvrables engagées par leur organisme se situait entre < 1 000 \$ et 5 000 \$. Le total des dépenses non recouvrables engagées par l'ensemble des répondants se situe approximativement entre 116 000 \$ et 276 945 \$.

Réponses par type de financement (% des répondants par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Moins de 1 000 \$	27,42 %	50,00 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	35,48 %	40,00 %
Plus de 5 000 \$*	22,58 %	10,00 %
Je ne sais pas	9,68 %	0,00 %
Autre**	4,84 %	0,00 %

En moyenne, les répondants bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré des sommes plus élevées de dépenses non recouvrables.

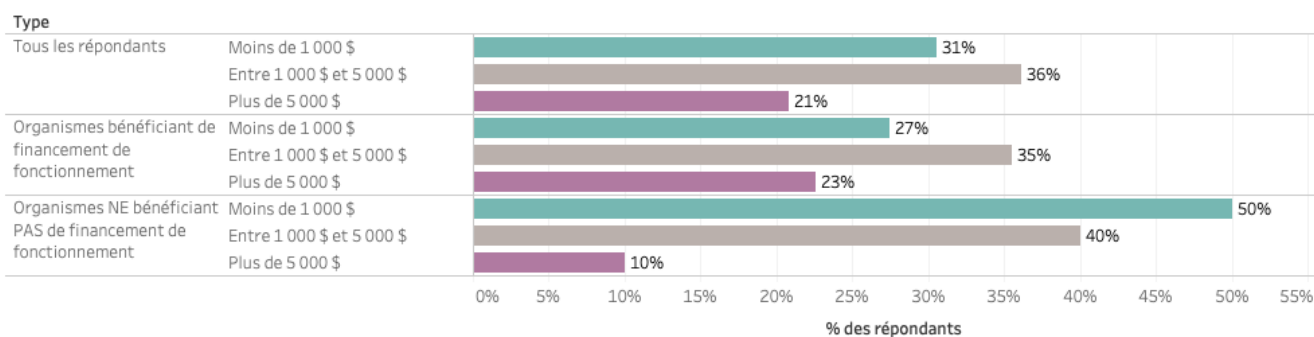
* Données agrégées à partir des deux réponses suivantes, proposées dans la version anglaise du sondage : « \$5,000–\$10,000 » et « >\$10,000 ».

** La version française ne proposait pas « Autre » parmi les choix de réponses.

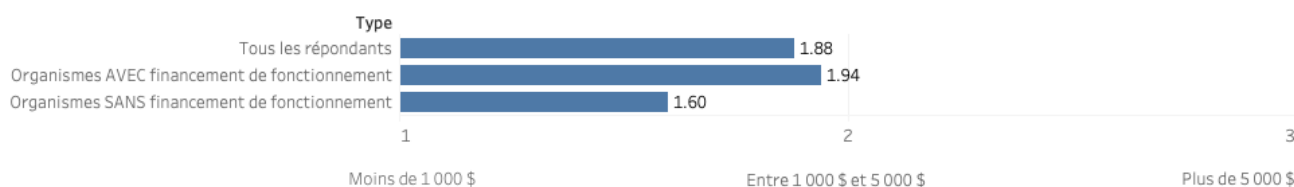


Incidence financière de la distanciation physique sur les organismes

Total des dépenses non recouvrables



Moyenne du total des dépenses non recouvrables



Incidence financière de la distanciation physique : perte anticipée de revenus autonomes (période initiale de 30 jours de confinement)

Les répondants ont été invités à chiffrer le total des revenus autonomes dont la perte était anticipée pendant la période initiale de 30 jours de confinement, et à rapprocher cette somme du revenu global de leur organisme.

Toutes les réponses : valeur de la perte anticipée de revenus autonomes

	N ^{bre} de réponses	% des répondants
Moins de 1 000 \$	19	25,68 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	34	45,95 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	9	12,16 %
Plus de 10 000 \$	5	6,76 %
Je ne sais pas	7	9,46 %



Toutes les réponses : pourcentage du revenu global de l'organisme

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

	N ^{bre} de réponses	% des répondants
Moins de 1 000 \$	48	66,67 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	13	18,06 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	3	4,17 %
Plus de 10 000 \$	2	2,78 %
Je ne sais pas	6	8,33 %

En moyenne, les répondants ont déclaré que la valeur totale des revenus autonomes dont la perte était anticipée se situait entre 1 000 \$ et 5 000 \$. En moyenne, les répondants ont déclaré que la valeur totale des revenus autonomes dont la perte était anticipée représentait entre < 10 % et 25 % du revenu global de leur organisme. Pour l'ensemble des répondants, la valeur totale des revenus autonomes dont la perte était anticipée se situe approximativement entre 129 000 \$ et 328 938 \$.

Réponses par type de financement : valeur de la perte anticipée de revenus autonomes (% des répondants par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Moins de 1 000 \$	28,13 %	10,00 %
Entre 1 000 \$ et 5 000 \$	43,75 %	60,00 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	12,50 %	10,00 %
Plus de 10 000 \$	6,25 %	10,00 %
Je ne sais pas	9,38 %	10,00 %



Réponses par type de financement : pourcentage du revenu global de l'organisme (% des répondants par catégorie)

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

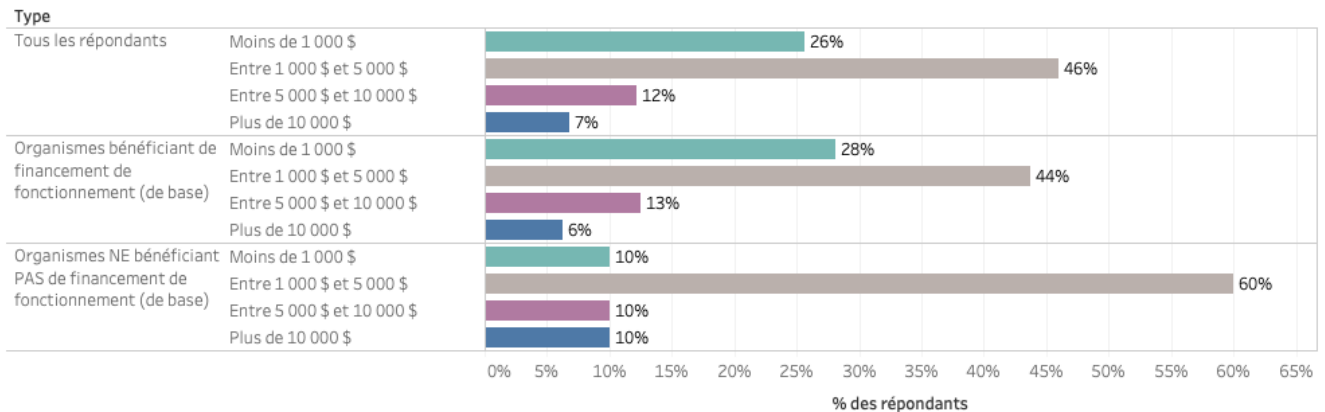
	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Moins de 10 %	70,97 %	40,00 %
Entre 10 % et 25 %	17,74 %	20,00 %
Entre 25 % et 50 %	3,23 %	10,00 %
Plus de 50 %	1,61 %	10,00 %
Je ne sais pas	6,45 %	20,00 %

En moyenne, les répondants ne bénéficiant pas de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré qu'ils anticipaient une perte de revenus autonomes plus grande. En moyenne, ceux-ci ont également déclaré que la valeur totale des revenus autonomes dont la perte était anticipée représentait un plus grand pourcentage du revenu global de leur organisme.

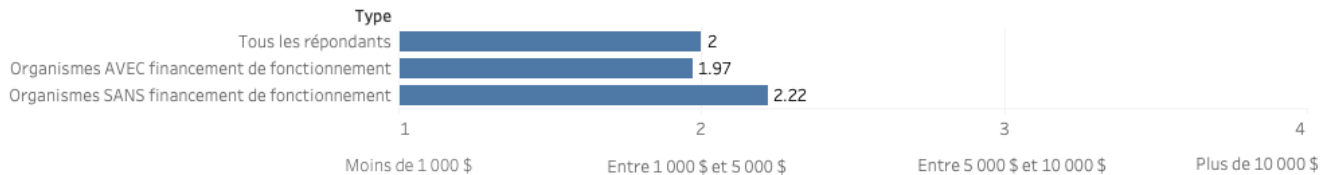


Incidence financière de la distanciation physique sur les organismes

Valeur de la perte anticipée de revenus autonomes



Moyenne de la valeur de la perte anticipée de revenus autonomes



Incidence financière de la distanciation physique : problèmes de trésorerie

Les répondants ont été invités à indiquer s'ils risquaient d'avoir des problèmes de trésorerie, advenant la prolongation de la fermeture de leur organisme au-delà de la période initiale de 30 jours de confinement. Les répondants qui ont déclaré qu'ils risquaient d'avoir de tels problèmes ont été invités à les estimer.

Toutes les réponses : problèmes de trésorerie anticipés

	N ^{bre} de réponses	% des répondants
Oui	26	35,14 %
Non	32	43,24 %
Je ne sais pas	16	21,62 %



Toutes les réponses : ampleur des problèmes de trésorerie anticipés

	N ^{bre} de réponses	% de répondants qui anticipent des problèmes de trésorerie
Moins de 5 000 \$	5	19,23 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	3	11,54 %
Entre 10 000 \$ et 20 000 \$	6	23,08 %
Plus de 20 000 \$	8	30,77 %
Je ne sais pas	4	15,38 %

Plus du tiers des répondants a déclaré risquer d'avoir des problèmes de trésorerie. En moyenne, ces problèmes représentaient des sommes qui se situaient entre 5 000 \$ et 20 000 \$.

Réponses par type de financement : problèmes de trésorerie anticipés (% de répondants par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Oui	31,25 %	60,00 %
Non	48,44 %	10,00 %
Je ne sais pas	20,31 %	30,00 %

Réponses par type de financement : ampleur des problèmes de trésorerie anticipés (% de répondants qui anticipent des problèmes de trésorerie, par catégorie)

	Organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent	Organismes NE bénéficiant PAS de financement de fonctionnement (de base) annuel ou pluriannuel récurrent
Moins de 5 000 \$	20,00 %	16,67 %
Entre 5 000 \$ et 10 000 \$	5,00 %	33,33 %
Entre 10 000 \$ et 20 000 \$	25,00 %	16,67 %
Plus de 20 000 \$	30,00 %	33,33 %
Je ne sais pas	20,00 %	0,00 %

Dans un pourcentage plus élevé, les répondants ne bénéficiant pas de financement de fonctionnement (de base) ont déclaré qu'ils risquaient d'avoir des problèmes de trésorerie. En moyenne, les problèmes de trésorerie anticipés par les organismes bénéficiant de financement de fonctionnement (de base) étaient plus grands que ceux qu'anticipaient les organismes ne bénéficiant pas de financement de fonctionnement (de base).



Information additionnelle : conséquences les plus graves de la crise de la COVID-19

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Les répondants ont été invités à s'exprimer sur les conséquences les plus grandes de la crise de la COVID-19 sur leur organisme. En ordre d'importance, les secteurs suivants ont été mentionnés :

Secteur touché	N ^{bre} de réponses	% de répondants
Incidence sur les finances	28	38,89 %
Incidence sur la programmation	27	37,50 %
Incidence sur la communauté	14	19,44 %
Incidence sur le fonctionnement et la gouvernance	10	13,89 %
Autre	3	4,17 %

Incidence sur les finances

Plus du tiers des répondants a déclaré s'attendre à ce que la crise ait une incidence sur les finances de leur organisme. La majorité de ces répondants a indiqué s'attendre à subir des pertes de revenus autonomes et des pertes de revenus issus des collectes de fonds. Plusieurs répondants anticipaient d'importantes pertes de revenus autonomes en raison d'une baisse du recours à leurs services de location (notamment de locaux, d'installations et d'équipement). Des répondants ont également déclaré qu'en réponse à la crise, ils avaient dû annuler ou modifier d'importantes collectes de fonds et campagnes de financement. Quelques répondants ont pour leur part déclaré : des pertes de revenus issus des commandites en raison de l'annulation d'événements, des pertes de revenus issus de la vente à la suite de la fermeture de l'organisme et des pertes de revenus issus du jeu en raison de l'annulation ou du report d'événements.

Incidence sur la programmation

Plus du tiers des répondants a déclaré s'attendre à ce que la crise ait une incidence sur la programmation. De nombreux répondants se préoccupaient des conséquences, dommageables pour leur programmation, de la fermeture de leur centre et de l'annulation ou du report d'événements. En plus des complications liées à l'annulation et au report d'éléments de la programmation, les répondants ont mentionné les conséquences suivantes : perte de vitalité, baisse de la participation du public, incapacité à honorer la mission de l'organisme et problèmes découlant de l'impossibilité de travailler avec des collaborateurs étrangers à brève échéance.

Incidence sur la communauté

Des répondants ont déclaré qu'ils subissaient les conséquences de la perte du contact humain, de la perte potentielle de membres et de la perte des liens avec les membres de la communauté. Plusieurs répondants ont déclaré ne pas être en mesure de fournir des services de base ou devoir modifier leurs services en conséquence de la crise. Des répondants ont par ailleurs déclaré qu'une offre de services revue à la baisse (y compris sur le plan de l'accès à l'équipement et aux espaces de travail, du soutien à la production, des ateliers et de la formation) avait des conséquences négatives sur leurs membres et sur la communauté. Enfin, des répondants ont déclaré que les populations vulnérables étaient particulièrement touchées à cause de l'isolement accru et d'un accès insuffisant aux ressources.



Incidence sur le fonctionnement et la gouvernance

Des répondants ont déclaré être aux prises avec des défis logistiques provoqués par la crise, qui accroît la pression sur le personnel et le conseil d'administration. Des répondants ont signalé des répercussions liées à l'espace, notamment le risque de perdre leurs locaux et la nécessité de reporter des rénovations ou l'inauguration d'un nouvel espace. En matière de gouvernance, des répondants ont déclaré que la crise interférait avec le processus de planification stratégique et qu'ils se demandaient comment organiser leur assemblée générale annuelle.

Autre

Sur une note positive, des répondants ont déclaré que la crise leur avait donné le temps d'entreprendre des projets auxquels ils n'arrivaient pas à consacrer des ressources auparavant, ou qu'elle leur avait permis de se plonger dans la recherche, la réflexion ou la planification.

Informations additionnelles : préoccupations principales des répondants

Les données excluent les réponses à la première version du sondage, qui ne comportait pas de question équivalente.

Les répondants ont été invités à s'exprimer sur leurs préoccupations principales en lien avec la crise de la COVID-19. En ordre d'importance, les sphères d'activités suivantes ont été mentionnées :

Sphère d'activité	N ^{bre} de réponses	Pourcentage des répondants
Finances	29	40,28 %
Santé et sécurité	20	27,78 %
Ressources humaines	14	19,44 %
Programmation	14	19,44 %
Communautés	13	15,28 %
Logistique	2	2,78 %

Finances

Plus du tiers des répondants a exprimé des préoccupations liées aux finances. Certains étaient préoccupés par la viabilité du fonctionnement de leur organisme, par la perte de revenus et par le flux de trésorerie. La majorité des répondants a indiqué se préoccuper des impacts à long terme de la crise de la COVID-19 sur la stabilité financière de leur organisme ainsi que sur sa capacité à accéder à du financement dans le futur. Certains ont indiqué être préoccupés par les répercussions négatives que pourrait avoir la situation actuelle sur leurs demandes de financement futures (à projet, de fonctionnement, ou d'immobilisation) que ce soit en raison de l'annulation ou du report de certains projets, du manque à gagner dans la diversification de leurs revenus en conséquence de la perte de revenus gagnés, ou de baisses prévues dans les statistiques de fréquentation de leur organisme. En particulier, les organismes qui sont dans une situation financière instable ou qui dépendent de subventions à projet ont indiqué craindre l'impact potentiel de leur incapacité actuelle à offrir des programmes et services. De plus, plusieurs répondants ont indiqué craindre les répercussions économiques globales de la crise, qui pourrait engendrer des mesures d'austérité, la fin de certains programmes de subventions et des coupes dans le financement du secteur culturel. Certains répondants ont également partagé des préoccupations concernant l'impact de la crise sur le financement offert par les fondations privées et par l'entremise de



programmes gouvernementaux liés au jeu en raison de la baisse de la fréquentation des établissements de jeu (casinos, notamment). D'autres ont exprimé des craintes par rapport à la perte de revenus gagnés sur le long terme en raison de la possibilité que les rassemblements continuent à être interdits ou que les membres du public hésitent à se rassembler.

Santé et sécurité

Plus du quart des répondants a indiqué avoir des préoccupations en lien avec la santé, la sécurité et le bien-être de leur entourage et de leur communauté, dont les employés, directeurs et membres de leur organisme.

Ressources humaines

Plusieurs répondants ont indiqué avoir des préoccupations liées aux ressources humaines de leur organisme. Certains craignaient de devoir faire des mises à pied ou d'éliminer des postes advenant d'autres pertes financières, dans l'immédiat ou sur le long terme (p. ex. si des programmes de financement étaient coupés). Certains répondants ont aussi indiqué avoir des préoccupations par rapport au bien-être et à la subsistance d'artistes et de collaborateurs.

Programmation

Plusieurs répondants ont partagé des préoccupations liées à la programmation en conséquence de la fermeture des centres et de l'annulation ou du report d'activités. Certains ont indiqué que le remaniement du calendrier de leur organisme leur causait des complications, notamment au niveau de la planification à moyen terme et à long terme. Certains répondants ont indiqué devoir repenser des éléments de leur programmation afin de demeurer pertinents et de répondre aux besoins de leur communauté. D'autres ont exprimé des craintes par rapport à leur capacité à attirer des visiteurs et participants dans l'après-crise et se demandaient si, dans le futur, le public répondrait à l'appel ou hésiterait à se rassembler. Un répondant a indiqué craindre de ne pas être en mesure de compléter les projets pour lesquels son organisme avait reçu du financement.

Communauté

Certains répondants ont indiqué être préoccupés par le fait de ne pas être en mesure de fournir des services aux membres de leur organisme ou de ne pas être en mesure de répondre aux besoins de sa communauté pendant la crise. D'autres ont exprimé de l'inquiétude par rapport au bien-être des membres de leur communauté en notant que plusieurs artistes faisaient face à une baisse de revenus en raison de la crise. Les répondants qui œuvrent au sein de populations vulnérables ont exprimé des craintes par rapport à l'impact qu'aurait la crise sur ces communautés. Un répondant a indiqué être préoccupé par le sort du secteur culturel dans l'après-crise et un autre a exprimé des craintes par rapport à l'impact financier qu'aurait la crise sur les commerces œuvrant dans l'orbite de son organisme.

Logistique

Certains répondants ont exprimé des préoccupations par rapport à des questions de logistique.